



VOI,2026,05,045

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de Vendée Commune de MARTINET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

**Arrêté portant sur la demande d'autorisation d'utiliser le Parking 11 rue du Jaunay  
Pour une fête de la musique  
organisée par Association Martin'eyes, représentée par le président M MORNET Mael  
7 Rue du Petit Bois 85150 MARTINET**

Le Maire de la Commune de MARTINET,

Vu la demande de l' Association Martin'eyes, représentée par le président M MORNET Mael 7 Rue du Petit Bois 85150 MARTINET, en date du mardi 12 mai 2026, souhaitant organiser une fête de la musique, du vendredi 19 juin 2026 à 18h00 à 00h00 au samedi 20 juin 2026 de 00h00 à 1h00 sur le Parking 11 rue du Jaunay

Considérant la nécessité d'organiser la sécurité pour toute manifestation,

**ARRETE :**

Article 1 — L'Association Martin'eyes, représentée par le président M MORNET Mael est autorisée à organiser une fête de la musique du vendredi 19 juin 2026 à 18h00 à 00h00 au samedi 20 juin 2026 de 00h00 à 1h00 sur le Parking 11 rue du Jaunay.

Article 2 - L'Association devra veiller à ce qu'aucun véhicule ne circulent librement (en dehors de l'installation et du rangement des organisateurs) sur le Parking 11 rue du Jaunay. Ceci afin d'empêcher l'accès d'un éventuel véhicule étranger à l'organisation de la manifestation.

Article 3 - Le stationnement devra se faire sur les parkings aménagés autour du parking 11 rue du Jaunay

Article 4- Les personnels nécessaires devront être affectés au respect de ces règles.

A MARTINET, le 13 mai 2026.

Le Maire,

Michel PAILLUSSON

